

Présentation du projet Technopôle par Valenciennes Métropole

Technopôle : Un projet de dimension mondiale

Situé sur les communes de Famars et de Maing, le dossier du futur pôle de compétitivité « Technopôle » constitue, indubitablement, le plus gros projet de formation sur le territoire. Basé à l'UVHC du Mont Houy, ce site de haute technologie deviendra un fleuron national, voire mondial, à moyen terme.

Dominique Riquet, président de la commission "Grand Projet" à Valenciennes Métropole, en compagnie des maires de Maing et Famars, a présenté le projet "Technopôle".

Le schéma directeur

Située derrière le Parc Relais de l'université, une étendue de 30 hectares est inscrite dans le schéma directeur comme espace de développement technologique. "Cette surface est dédiée à la fois à la poursuite du développement universitaire (2007-2014) et à la création d'un pôle de compétitivité sur trois sites principaux, le CISIT, le C3T et I-Trans", indique Dominique Riquet.

Trois branches d'un pôle de compétitivité mondiale alliant le transfert technologique, économique etc. Le CISIT(Campus International sur la Sécurité et l'Inter modalité des Transports) est sans doute, avec le C3T (Centre Technologique en Transports Terrestres), le site opérationnel par excellence. "Le chantier de ces deux bâtiments commencera dès 2009", ajoute le maire de Valenciennes. Un programme qui va s'étaler sur une durée de cinq à six ans.

La maîtrise foncière

Le nerf de la guerre sans lequel tout projet est mort né, en résumé la certitude de l'emprise foncière est actée. "Le SIPES a enregistré des promesses de vente sur l'ensemble du projet. Par contre, il est vraisemblable que pour la phase opérationnelle d'acquisition de terrain, le SIPES, dédié au développement de l'enseignement supérieur, transfert cette mission à Valenciennes Métropole. Cette dernière porte le projet dans son intégralité tout en laissant la maîtrise d'ouvrage à des opérateurs publics", conclut Dominique Riquet.

Le projet s'étend sur deux communes principalement, Famars et Maing où des réunions publiques auront lieu dès la semaine prochaine*. Pour la commune de Famars, tout n'a pas coulé de source puisque l'ancien conseil municipal avait refusé, dans son Plan Local d'Urbanisme, cette modification. L'intérêt supra -communautaire s'impose à la commune face à l'intérêt et à l'importance du dossier. Nous touchons du doigt en l'espèce un des fondements des nouvelles structures intercommunales qui prennent le pas sur l'autorité du premier magistrat de la ville. Changement de ton dans la dite commune, "nous sommes ravis de cette implantation à Famars car un pôle de compétitivité mondiale est véritablement une opportunité pour notre ville", précise le maire de Famars. Par ailleurs, ce dossier est présenté très en amont ce qui permettra des modulations suite à ces réunions publiques. Pour la commune de Maing, nettement moins impacté par ce projet, la satisfaction est au rendez-vous avec le souci d'une étude "d'impact sur les lieux pour réduire le phénomène d'inondation que nous subissons", souligne le maire de Maing.

Néanmoins et seul ombre véritable au tableau, des problèmes de flux de circulation, suite à la nouvelle voirie le long du tramway, sont apparus ces deux dernières années. La solution de la construction d'une voirie qui traverse cette superficie afin de désengorger certains axes est au menu. Tout l'objet de la discussion lors de ces prochaines réunions de concertation, outre le processus technopolitain.

Daniel Carlier

Réunion lundi 22 septembre à 19h sur Maing (salle Aragon) et sur Famars le mardi 23 septembre à la salle des fêtes de Famars.